



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES 2019 ANTENNE RÉUNION





Génération Run Star © Copyright 2018 – Antenne Réunion

Sommaire

1. L'univers Antenne Réunion Publicité
2. Les solutions de communication
3. La publicité classique
4. Le parrainage
5. Les opérations spéciales
6. Les conditions commerciales communes



1. L'univers Antenne Réunion Publicité

La chaîne Antenne Réunion

Le réseau digital multi-supports

1. L'univers Antenne Réunion Publicité



Antenne Réunion : une position unique

52% des Réunionnais
regardent Antenne Réunion
chaque jour soit

363 000

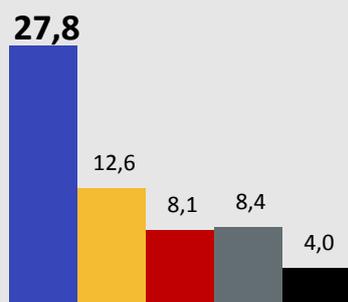
télespectateurs quotidiens

1^{ère} chaîne locale

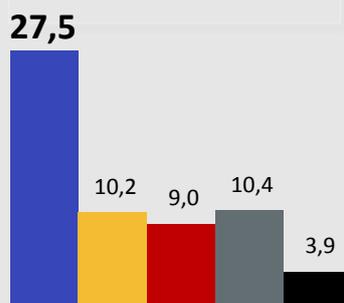


1. L'univers Antenne Réunion

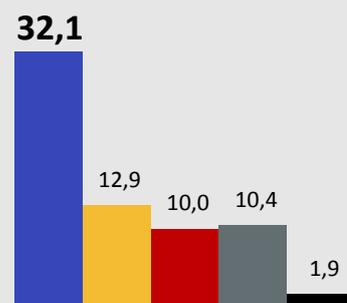
1^{ère} sur des cibles commerciales



**RESPONSABLE
DES ACHATS**



**25 - 49
ANS**



**FEMME DE REF.
DU FOYER**

PART D'AUDIENCE EN %

Source : Mediamétrie. Cumul18. PDA cible. LâV 10h-22h

La 1^{ère} régie digitale



364 000

visiteurs uniques
30 DJ

8 internautes réunionnais sur 10*
consultent au moins un site du réseau ARP chaque mois

1. L'univers Antenne Réunion

La 1^{ère} plateforme vidéo

6 internautes réunionnais sur 10
consultent chaque mois
nos plateformes vidéos



Antenne
Réunion .fr

LINFO.RE

MY TFI

6play

Source : IPSOS Webtrack 3T2018 *64%

Quel que soit votre objectif,
nous vous proposons
des solutions
adaptées sur tous nos canaux

2. Les solutions de communication

La publicité en écrans publicitaires

Vous disposez d'un spot publicitaire ? Il peut être diffusé au sein des écrans publicitaires.

Ces derniers sont signalés par des jingles publicitaires en entrée et en sortie d'écran.

Pour atteindre votre cible, les équipes d'Antenne Réunion Publicité sont à votre disposition pour créer un plan média sur-mesure.

Le parrainage d'émission

En vous associant à un programme, vous travaillez votre image de marque, votre notoriété et l'intention d'achat de vos produits.

Antenne Réunion Publicité renforce votre visibilité avec une présence sur les bandes annonces de l'émission diffusées en amont du programme.

Découvrez toutes nos offres de sponsoring : magazines, divertissements, fictions... et trouvez un territoire d'expression adapté à votre marque.

Les opérations spéciales

Sortir des formats publicitaires classiques pour être plus impactant : c'est le challenge qu'Antenne Réunion vous permet de relever. La cellule OPS, se tient à votre disposition pour vous proposer une stratégie de communication sur-mesure, de la création du concept au bilan de l'opération.

N'hésitez pas à nous contacter à regiepub@antennereunion.fr



Kumkum Baghya

3. La publicité classique

Les Réunionnais et la publicité

Notre offre de ciblage

L'offre *Access TV*

L'offre vidéo 4 écrans

Les conditions commerciales spécifiques

3. La publicité classique

Les Réunionnais et la publicité



67%

des Réunionnais déclarent aimer la publicité

56%



d'entre eux estiment que la TV est le meilleur média pour les atteindre



68%

Ont envie d'acheter après avoir vu une publicité à la TV

Source : Pigé ! Perception des médias année 2019

3. La publicité classique

Le ciblage publicitaire : la clé de vos campagnes TV

Soyez sûr de toucher votre cible !



Genre & âge

Hommes – Femmes – 25-49 ans – 18ans+



Critères socioprofessionnels

Actifs – Inactifs – CSP- – CSP+



Statut familial

Femmes de référence du foyer – avec enfants – Responsables des achats



Instants de vie

Nouveaux parents – indépendants

Notre équipe est à votre disposition
pour vous proposer **un plan média adapté**

3. La publicité classique

Access : la TV c'est possible !

Vous démarrez votre activité ?
Vous ne savez pas comment vous y prendre ?

Nous avons **une solution clé en main**
pour vous accompagner !

Visibilité



Soyez vu par
300 000
Réunionnais
en 7 jours⁽¹⁾

Production



Nous créons
vosre spot
publicitaire
selon votre brief ⁽²⁾

Coût



2 500 € Net HT
tout inclus !⁽³⁾

Votre campagne TV sur



52 spots sur 1 semaine

Pour en savoir plus cliquez ici

3. La publicité classique

Encore + d'efficacité : la vidéo multi-écrans

Pourquoi une stratégie vidéo TV & DIGITAL ?



Visibilité

Prolongez le rayonnement de votre communication sur l'offre vidéo N°1 à la Réunion.

1 Réunionnais sur 2

consultent chaque mois nos plateformes vidéos¹

+ de 4,5 millions

d'impressions publicitaires instream²



Engagement

Mesurez l'engagement de votre campagne en prolongeant votre communication sur un réseau premium.

95%

des vidéos publicitaires sont vues dans leur intégralité³

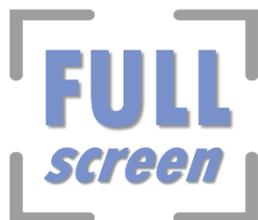
+72%

d'intentions d'achat⁴



**Découvrez l'offre multi-écrans d'Antenne Réunion Publicité :
TV – Desktop – Mobile – Tablette**

3. La publicité classique



: l'offre vidéo multi-écrans



Antenne Réunion Publicité vous offre des GRP en TV pour toute campagne vidéo : **TV+Digital**

d'un montant minimum de 10 000€ Net Net HT

Votre campagne TV sur la chaîne leader à la Réunion



À partir de 8 000€ Net Net HT

Votre campagne digitale sur la 1^{ère} régie vidéo



À partir de 2 000€ Net Net HT

En preroll et/ou midroll selon disponibilités

Antenne Réunion Publicité

booste votre visibilité en TV avec des **GRP OFFERTS**

Budget GLOBAL TV+WEB	Dont budget TV Net Net HT	Dont Budget WEB Net Net HT	Nb de GRP offerts / campagne TV ⁽¹⁾
de 10 000 € à 12 400 €	de 8 000 € à 10 000 €	de 2 000 € à 2 400 €	100
de 12 401 € à 14 800 €	de 10 001 € à 12 000 €	de 2 400 € à 2 800 €	110
de 14 801 € à 17 200 €	de 12 001 € à 14 000 €	de 2 800 € à 3 200 €	120
de 17 201 € à 19 600 €	de 14 001 € à 16 000 €	de 3 200 € à 3 600 €	150
> 19 601 €	> 16 001 €	> 3 600 €	180

3. La publicité classique

Conditions commerciales en espace classique

Emplacement préférentiel : position A ou Z

Vous souhaitez un emplacement privilégié et prioritaire dans nos écrans, optez pour **la position en tête ou fin d'écran** et gagnez ainsi en **mémorisation**.

Une majoration de 15% est appliquée sur le tarif brut en vigueur

Anticipation de commande

Vous souhaitez sécuriser le choix de vos écrans ? **Anticipez vos réservations en écrans publicitaires jusqu'à 30 jours avant le démarrage de votre campagne.**

Le bon de commande ne pourra pas être modifié hormis la durée du spot. Le montant net hors taxe de la campagne doit être maintenu en cas de changement de durée du spot.

Un abattement de 5% est appliqué sur le tarif brut en vigueur

Multi-marques

La remise multi-marques s'applique à tout annonceur s'engageant à réaliser un investissement publicitaire en 2019 sur Antenne Réunion Télévision pour **au moins cinq de ses différentes marques**.

Pour une mise en application immédiate de la remise, l'annonceur doit s'engager par écrit à l'égard d'Antenne Réunion Publicité. **Cette remise n'est pas rétroactive.**

Un abattement de 5% est appliqué sur le tarif brut en vigueur

3. La publicité classique

Campagne cross media



MONTANT NET HT MINIMUM INVESTI SUR LE DIGITAL	% DE REMISE
≥ 1 800 €	-5%
≥ 3 000 €	-10%

Progression du chiffre d'affaires

La remise de progression découle de la progression du montant net hors taxe annuel d'achat d'espace classique et parrainage investi sur Antenne Réunion Télévision au cours de l'année 2019 par rapport au montant net hors taxe annuel d'achat d'espace classique et parrainage de l'année 2018 sur Antenne Réunion Télévision.

Ce montant net hors taxe annuel 2019 d'achat d'espace TV doit être supérieur à 15 000 €.

Elle est rétroactive et sera servie en espace gracieux en complément des campagnes en cours de l'année 2019 en floating selon les disponibilités planning d'Antenne Réunion Publicité.

Pour une mise en application immédiate de la remise de progression, l'annonceur doit s'engager par écrit à l'égard d'Antenne Réunion Publicité sur un montant net hors taxe d'achat d'espace publicitaire au cours de la totalité de l'année 2019 sur Antenne Réunion Télévision.

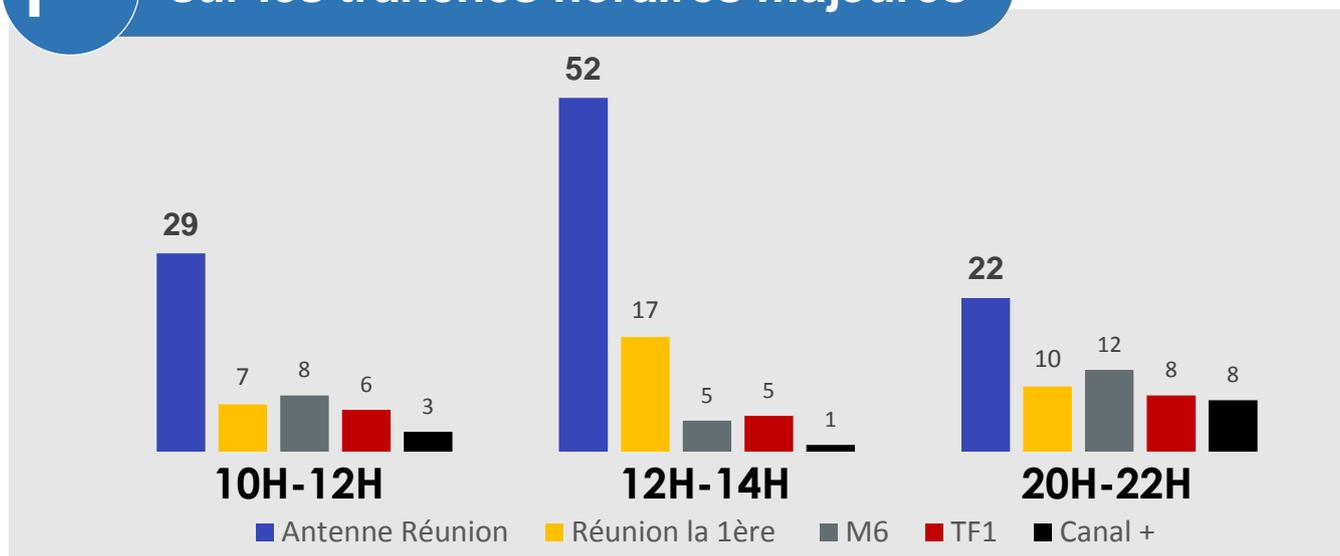
La grille d'abattement ci-dessous est appliquée sur le tarif brut en vigueur en fonction de la progression du chiffre d'affaires Net hors taxes :

PROGRESSION DU MONTANT NET HT DE L'ACHAT D'ESPACE TV ENTRE 2018 ET 2019	% DE REMISE
De 5% à 9%	-6%
≥ 10%	-12%

3. La publicité classique

Les Réunionnais se rassemblent devant Antenne Réunion à tout moment de la journée.

1^{ère} sur les tranches horaires majeures



Remise DAY

La remise DAY s'applique pour tout annonceur consacrant au minimum 40% du montant brut modulé hors taxe d'achat d'espace publicitaire aux écrans non compris dans la tranche 19H-20H, soit les écrans nommés : **19:00, 19:40 et 19:50** (sous réserve de modification de la grille de diffusion).

% DU MONTANT BRUT HT D'ACHAT D'ESPACE HORS 19:00 – 19:40 -19:50	% REMISE
De 100 à 70%	-40%
De 69 à 60%	-35%
De 59% à 50%	-30%
De 49% à 40%	-25%

La campagne ne doit pas excéder 14 jours consécutifs avec 17 spots minimum.

Un abattement variable est appliqué sur le tarif brut en vigueur (cf. tableau)

Nouvel annonceur

La remise nouvel annonceur est valable pour tout **annonceur n'ayant pas communiqué depuis plus de 24 mois sur Antenne Réunion Télévision.**

Un abattement de 20% est appliqué sur le tarif brut en vigueur

3. La publicité classique

Conditions spécifiques liées au spot publicitaire

Multi-spots

Pour les campagnes intégrant 4 spots et plus différents.

Ne sont pas concernés les spots d'un même produit qui sont déclinés sur plusieurs films publicitaires avec des mentions légales différentes (secteur PGC – Codification Sécodip).

Une majoration de 15% est appliqué sur le tarif brut en vigueur

Multi-marques

Présence ou citation d'une ou plusieurs autres marques dans le spot publicitaire.

Une majoration de 25% est appliqué sur le tarif brut en vigueur

Mécanique de jeux SMS avec numéro surtaxé

Spot publicitaire intégrant un numéro court surtaxé

Une majoration de 30% est appliqué sur le tarif brut en vigueur

3. La publicité classique

Conditions des secteurs spécifiques

Campagne collective

Une campagne est considérée comme collective lorsqu'elle a pour objectif de promouvoir des produits ou des services présentés de manière collégiale au profit d'un organisme professionnel, d'une association, d'une marque collective

Un abattement de 50% est appliqué sur le tarif brut en vigueur

Nouvelle collectivité

La remise nouvelle collectivité est valable pour toute collectivité n'ayant pas communiqué depuis plus de 24 mois sur Antenne Réunion Télévision.

Un abattement de 20% est appliqué sur le tarif brut en vigueur de la 1^{ère} campagne TV

Gouvernement & intérêt général

Campagne gouvernementale et d'intérêt général au sens des usages en la matière

Un abattement de 50% est appliqué sur le tarif brut en vigueur

Edition musicale, presse, vidéo

Tout annonceur appartenant aux secteurs suivants : édition musicale, vidéo, presse et spectacles vivants

Un abattement de 40% est appliqué sur le tarif brut en vigueur

Conditions des mandataires

Prime de centralisation

Comment en bénéficier ?

- Le mandataire est équipé du **logiciel de médiaplanning** et réalise les plans médias
- Le mandataire assure le suivi et la gestion de la campagne pour l'annonceur
- Le mandataire a au moins 2 mandats pour 2 annonceurs différents
- Le mandataire peut fournir une attestation de mandat

Un abattement de 10% à 11% est appliqué sur le tarif brut en vigueur après déduction de l'ensemble des remises



Faites chauffer la marmite © Copyright 2018 – Antenne Réunion

4. Le parrainage

Les avantages du parrainage

La nouvelle réglementation

Les conditions commerciales

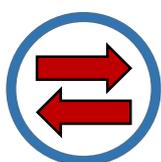
4. Le parrainage

Les atouts du parrainage pour les marques



Emergence

En communiquant sur une longue période afin de soutenir la présence à l'esprit de la marque.



Transfert de valeurs

En associant le parrain à un environnement proche de son territoire de communication ou des centres d'intérêts de sa cible.



Notoriété

En s'associant à un dispositif puissant, garantissant un haut niveau de couverture.



Intention d'achat

En communiquant à une période précise correspondant à un moment clé de consommation.

Comment le rendre encore plus efficace ?



Jouer avec les codes de l'émission



Stimuler l'attention



Mettre en scène le produit

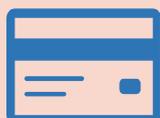
**Bénéfices pour les marques :
Notoriété spontanée – Intention d'achat – Image**

4. Le parrainage

Nouvelle réglementation, une opportunité pour les marques

AUTORISÉ DEPUIS LE DÉCRET N°2018-193 DU 15 FÉVRIER 2017

Les moyens
d'identification du parrain



Logo - Nom

Les produits / services



Autres signes distinctifs



Slogan

Une majoration de 20% est appliquée sur le tarif brut en vigueur

4. Le parrainage

Conditions commerciales

Format unique : 6''

	Bande-annonce	Entrée émission	Coupure publicitaire	Sortie émission
Emissions du book de sponsoring	4 à 8 / semaines	6''	6''	6''
Emissions hors book	4 à 8 / semaines	6''	6''	6''

Tarifs

Les offres de parrainage font l'objet d'un tarif à l'unité exprimé en € Net hors taxes. Elles sont disponibles sur simple demande auprès des équipes commerciales d'Antenne Réunion Publicité.

Les offres « générique »

Les offres GÉNÉRIQUE regroupent tous les programmes du book de parrainage. Les tarifs sont exprimés en € Net hors taxes incluant la remise volume de -15%. Toutes les remises CGV sont applicables.

*Pour en savoir +
Cliquez ici*

Les offres « Event »

Les offres EVENT regroupent notamment les programmes événements diffusés en PRIME TIME. Les tarifs sont exprimés en € Net Net hors taxes. Seule la remise cumul de mandat est applicable.



Les offres « EVENT » sont communiquées par emailing, si vous souhaitez recevoir nos offres.

Cliquez ici

Conditions commerciales

Nouveau parrain

La remise « nouveau parrain » est valable pour tout annonceur n'ayant **pas acheté de parrainage** depuis plus de 24 mois sur Antenne Réunion Télévision.

Un abattement de 10% est appliqué sur le tarif brut en vigueur

Engagement

Le montant de la remise d'engagement est fixé en fonction de la durée de l'opération de parrainage d'un même programme en nombre de mois sur l'année 2019.

NOMBRE DE MOIS	% DE REMISE
De 2 à 3 mois	-10%
De 4 à 6 mois	-20%
≥ 7 mois	-25%

Multiprogrammes

La remise multiprogrammes s'applique en cas de souscription à des programmes différents parrainés par un même annonceur.

NOMBRE DE PROGRAMMES DIFFERENTS	% DE REMISE
2	-5%
3	-10%
≥ 4	-15%



© Copyright 2018 – Antenne Réunion

5. Les opérations spéciales

La contextualisation du jingle

Le publi-reportage

Le spot en direct

Les conditions commerciales spécifiques

5. Les opérations spéciales

Des offres sur-mesure

Antenne Réunion Publicité

place les opérations spéciales au service des marques.

L'objectif :

Etre plus impactant

en sortant des formats « classiques »

Une équipe entièrement dédiée

Avant



Prise de Brief

Proposition de concept



Marketing de l'offre

Pendant



Lancement de projet

Production



Gestion de media

Suivi de projet



Après



Bilan de campagne

Antenne Réunion Publicité

une réponse adaptée à chaque problématique

5. Les opérations spéciales

La contextualisation du jingle publicitaire

Il est possible pour un annonceur de demander la personnalisation du jingle publicitaire en fonction du secteur d'activité de la marque.

Bénéficiez de



+ d'attention



+ de mémorisation

La contextualisation du jingle publicitaire ne peut être dissociée à un dispositif d'emplacement préférentiel

MAJORATION

Jingle + Emplacement préférentiel A ou Z

+25%

La production du spot publicitaire est facturée à l'annonceur **890€ HT**.

Le jingle publicitaire reste la propriété d'Antenne Réunion Télévision. Toute demande devra être adressée à Antenne Réunion Publicité. Antenne Réunion Télévision se réserve le droit d'accepter ou non la demande de l'annonceur.

5. Les opérations spéciales

Publi-reportage

Antenne Réunion Publicité, après examen de la demande de l'annonceur, donnera son accord ou non pour une action de publi-reportage. Ces campagnes font l'objet d'une commercialisation spécifique impliquant une demande de réservation préalable pour des messages publicitaires diffusés en écrans publicitaires.

NOMBRE DE PUBLI-REPORTAGES	% REMISE
≤ 10	-10%
> 10	-20%

Spot en direct

Vous avez une actualité marquante ?

Nous avons la solution !



Dispositif
Événementiel



Communication
différenciante

Accompagner un lancement de produit ou une ouverture de magasin.
Une prise de parole différente avec **la caution d'un animateur de la chaîne.**

Bénéficiez d'un format long pour être vu et entendu !

Entre 45 et 60 secondes

Pour en savoir + : Cliquez ici



© Copyright 2018 – Antenne Réunion

6. Conditions commerciales communes

Les remises applicables à tous les dispositifs

CLASSIQUE - PARRAINAGE - OPERATIONS SPECIALES

6. Conditions commerciales communes

VOLUME

La remise de volume s'applique en fonction du montant net hors taxe annuel d'achat d'espace publicitaire investi sur Antenne Réunion Télévision au **1er janvier 2019**, facturé par Antenne Réunion Publicité à un annonceur au cours de la totalité de l'année 2019.

MONTANT NET HT DE L'ACHAT D'ESPACE MÉDIA SUR ANTENNE RÉUNION TÉLÉVISION	% DE REMISE
De 0 à 15 000 €	-15%
De 15 001 € à 50 000 €	-16%
De 50 001 € à 75 000 €	-17%
De 75 001 € à 100 000 €	-18%
De 100 001 € à 150 000 €	-19%
De 150 001 € à 200 000 €	-20%
De 200 001 € à 250 000 €	-21%
De 250 001 € à 300 000 €	-22%
De 300 001 € à 350 000 €	-23%
De 350 001 € à 400 000 €	-24%
De 400 001 € à 450 000 €	-25%
De 450 001 € à 500 000 €	-26%
De 500 001 € et +	-27%

PRODUCTION LOCALE

La remise de production locale est ouverte à **tous les annonceurs réalisant la fabrication de leurs produits industriels sur le territoire de l'île de la Réunion.**

Un abattement de 10% est appliqué sur le tarif brut en vigueur

Cumul de mandat

Pour tout annonceur qui confie ses achats d'espaces publicitaires à un mandataire en 2019.

Un abattement de 5% est appliqué sur le tarif brut en vigueur après déduction de l'ensemble des remises

*Noël
de rêve*



Noël de rêve © Copyright 2018 – Antenne Réunion

CONDITIONS COMMERCIALES TV 2019

Cadre général

Les modulations et remises suivantes s'appliquent, à compter du 1^{er} février 2019, à tout achat d'espace publicitaire classique et de parrainage sur la chaîne Antenne Réunion Télévision en régie chez Antenne Réunion Publicité.

Pour bénéficier des remises :

- L'annonceur doit assurer le paiement intégral des factures d'Antenne Réunion Publicité à la date d'exigibilité du paiement des factures
- L'annonceur et le mandataire doivent respecter les Conditions Générales de Vente d'Antenne Réunion Publicité
- Le mandataire est garant du paiement des factures dans les délais fixés par les Conditions Générales de Vente

Les remises commerciales s'appliquent en cascade selon l'ordre défini ci-après. La première remise s'applique sur le montant brut modulé hors taxe d'achat d'espace de l'ordre de publicité à signer, c'est-à-dire le montant brut hors taxe après application des majorations éventuelles définies ci-après.

Les remises sont applicables pour chaque annonceur et non par marque.

L'annonceur bénéficie de l'application immédiate des remises (et des différents paliers) à la signature de l'ordre de publicité.

À l'inverse, le non-respect du paiement des factures à la date d'exigibilité du paiement des factures annule le bénéfice de toutes les remises sur les campagnes à venir.

En cas de non-respect de son engagement à la fin de l'année 2019, l'annonceur est redevable du remboursement total des remises multimarques, engagement, multiprogrammes, progression, volume, cross média accordées par Antenne Réunion Publicité sur la totalité des ordres de publicité concernés en 2019.

Cascade du tarif brut au tarif net – en espace classique :

- **Brut HT**
 - Majoration Emplacement Préférentiel
 - Contextualisation du jingle publicitaire
 - Campagne multi-spots
 - Multi-marques
 - Campagne SMS
- **Brut modulé HT**
 - Remise Campagnes Collectives
 - Remise Gouvernement & intérêt général
 - Remise Campagnes Edition Musicale, Vidéo, Presse
 - Remise Campagnes de Publi-Reportages
 - Remise Day
 - Remise Multimarques
 - Remise Anticipation de Commande
 - Remise Nouvel Annonceur ou Nouveau Parrain ou Nouvelle Collectivité
 - Remise de Progression
 - Remise de Production Locale
 - Remise de Volume
 - Remise Cross Média
 - Prime de Centralisation ou Remise de Cumul de Mandats
- **Net HT**
- **Net TTC**

Indices format

Formats en secondes	Indice
3	0,33
4	0,35
5	0,37
6	0,4
7	0,43
8	0,45
9	0,47
10	0,52
11	0,55
12	0,59
13	0,62
14	0,65
15	0,68
16	0,7
17	0,73
18	0,76
19	0,79
20	0,81
21	0,84
22	0,87
23	0,89

Formats en secondes	Indice
24	0,92
25	0,95
26	0,96
27	0,97
28	0,98
29	0,99
30	1
31	1,1
32	1,15
33	1,2
34	1,25
35	1,3
36	1,34
37	1,38
38	1,42
39	1,46
40	1,5
41	1,54
42	1,58
43	1,62
44	1,66

Formats en secondes	Indice
45	1,7
46	1,74
47	1,78
48	1,82
49	1,85
50	1,88
51	1,91
52	1,94
53	1,97
54	2
55	2,05
56	2,1
57	2,15
58	2,2
59	2,25
60	2,3
75	3,05
90	3,8
100	4,3
120	5,3
150	6,8
180	8,3

Les tarifs publiés dans les grilles des écrans publicitaires sont exprimés en base 30 secondes. Pour connaître le tarif au format, il convient d'appliquer l'indice correspondant à la durée du spot. Pour tous les formats au-delà de 60 secondes, **ajouter 0,05 pour chaque seconde supplémentaire.**

Exemple : Pour un spot de 63 secondes, l'indice à appliquer sera 2,45. On le calcule selon la règle ci-dessus : 2,3 + (3 x 0,05).

Indices de saisonnalité

Période	Indice
Du 01.01 au 20.01	90
Du 21.01 au 21.04	100
Du 22.04 au 30.06	110
Du 01.07 au 28.07	90
Du 29.07 au 25.08	100

Période	Indice
Du 26.08 au 27.10	110
Du 28.10 au 24.11	100
Du 25.11 au 22.12	110
Du 23.12 au 31.12	90

Remises commerciales en espace classique

CAMPAGNES COLLECTIVES -50%

Une campagne est considérée comme collective lorsqu'elle a pour objectif de promouvoir des produits ou des services présentés de manière collégiale au profit d'un organisme professionnel, d'une association, d'une marque collective (telle que définie par l'INPI), sans mettre en avant une ou plusieurs marques des produits ou services concernés. Les campagnes dites collectives ne peuvent donc faire la promotion d'une entreprise ou d'une marque commerciale.

Pour obtenir le statut de campagne collective, les demandes doivent être adressées exclusivement par mail à regiepub@antennereunion.fr et être accompagnées d'un dossier justifiant le bienfondé de la demande pour l'année en cours. Seule Antenne Réunion Publicité est habilitée à reconnaître une campagne « collective » en se fondant sur la définition réglementaire.

Les campagnes ne bénéficiant pas de ce statut pour l'année 2019 sont soumises au tarif général et aux Conditions Générales de Vente.

Les remises cumul de mandats ou prime de centralisation et nouvelle collectivité sont cumulables.

NOUVELLE COLLECTIVITÉ -20%

La remise nouvelle collectivité est valable pour toute collectivité n'ayant pas communiqué depuis plus de 24 mois sur Antenne Réunion Télévision.

Cette remise de 20% du montant brut modulé hors taxe de la commande sur Antenne Réunion Télévision est applicable exclusivement sur la 1ère campagne classique de l'annonceur au cours de l'année 2019.

N'est pas considéré comme nouvelle collectivité :

- Tout annonceur qui a changé ou qui changerait de dénomination sociale en 2019
- Tout annonceur qui communique en 2019 pour une collectivité ayant déjà fait l'objet d'une communication en 2018 ou 2019

Les remises cumul de mandats ou prime de centralisation, volume, cross média, et campagnes collectives sont cumulables.

CAMPAGNES GOUVERNEMENT & INTERET GENERAL -50%

Pour bénéficier du statut de campagne d'intérêt gouvernemental, les annonceurs doivent adresser par mail à regiepub@antennereunion.fr l'agrément donné par le Service d'Information Gouvernemental. La qualité d'« intérêt général » est soumise à l'appréciation d'Antenne Réunion Publicité en se fondant sur les définitions réglementaires.

Les remises cumul de mandats ou prime de centralisation sont cumulables.

CAMPAGNES DE L'ÉDITION MUSICALE, VIDÉO ET PRESSE -40%

On entend par campagne de l'édition musicale, vidéo et presse toute campagne faisant exclusivement la promotion de CD, de vidéo-cassettes, de DVD ou de titres de presse.

Les remises cumul de mandats ou prime de centralisation sont cumulables.

CAMPAGNES PUBLI-REPORTAGE

Antenne Réunion Publicité, après examen de la demande de l'annonceur, donnera son accord ou non pour une action de publi-reportage. Ces campagnes font l'objet d'une commercialisation spécifique impliquant une demande de réservation préalable pour des messages publicitaires à partir de 50 secondes diffusés en écrans publicitaires.

Lors d'une campagne de publi-reportage, l'annonceur peut demander à ce que le jingle publicitaire soit contextualisé. La contextualisation du jingle publicitaire est alors soumise à une majoration spécifique disponible dans le tableau des modulations tarifaires. Les campagnes de publi-reportage bénéficient d'une remise par palier à partir d'un passage du message publicitaire en écran.

Les remises cumul de mandats ou prime de centralisation, nouvel annonceur, volume et cross média sont cumulables.

NOMBRE DE PUBLI-REPORTAGES	% REMISE
< 10	-10%
≥ 10	-20%

REMISE MULTI-MARQUES -5%

La remise multimarques s'applique à tout annonceur s'engageant à réaliser un investissement publicitaire en espace classique sur Antenne Réunion Télévision au cours de l'année 2019 pour au moins cinq de ses différentes marques.

Pour une mise en application immédiate de la remise multimarques, l'annonceur doit s'engager par écrit à l'égard d'Antenne Réunion Publicité sur le nom des cinq marques au cours de la totalité de l'année 2019 sur Antenne Réunion Télévision.

Elle n'est pas rétroactive.

Les remises cumul de mandats ou prime de centralisation, prime time, nouvel annonceur, anticipation de commande, progression, production locale, volume et cross média sont cumulables.

Remises commerciales en espace classique

REMISE DAY

La remise DAY s'applique pour tout annonceur consacrant au minimum 40% du montant brut modulé hors taxe d'achat d'espace publicitaire aux écrans non compris dans la tranche 19H-20H, soit les écrans nommés : **19:00, 19:40 et 19:50** (sous réserve de modification de la grille de diffusion).

Les remises cumul de mandats ou prime de centralisation, multi-marques, nouvel annonceur, anticipation de commande, progression, production locale, volume, et cross média sont cumulables.

Le montant brut modulé hors taxe investi dans les tranches Prime Time est garanti; la diffusion des spots au sein des tranches Prime Time est modulable selon les disponibilités planning.

NB. DE SPOTS / CAMPAGNE	DURÉE DE LA CAMPAGNE
17 spots minimum	14 jours maximums consécutifs
% DU MONTANT BRUT HT D'ACHAT D'ESPACE HORS 19:00 – 19:40 -19:50	% REMISE
De 100 à 70%	-40%
De 69 à 60%	-35%
De 59% à 50%	-30%
De 49% à 40%	-25%

REMISE NOUVEL ANNONCEUR -20%

La remise nouvel annonceur est valable pour tout annonceur n'ayant pas communiqué depuis plus de 24 mois sur Antenne Réunion Télévision.

Cette remise est valable pour toutes les campagnes de 2019 en espace classique ou en parrainage investi sur Antenne Réunion Télévision.

N'est pas considéré comme nouvel annonceur :

- Tout annonceur qui a changé ou qui changerait de dénomination sociale en 2019
- Tout annonceur qui communique en 2019 pour une marque ayant déjà fait l'objet d'une communication en 2018 ou 2019
- Tout annonceur qui acquière une marque en 2019 ayant déjà fait l'objet d'une communication en 2018 ou 2019.

Les remises cumul de mandats ou prime de centralisation, campagnes publi-reportages, prime time, multimarques, anticipation de commande, production locale, volume et cross média sont cumulables.

PRIME DE CENTRALISATION

Tout annonceur qui confie ses achats d'espaces publicitaires à un mandataire en 2019 bénéficie de la prime de centralisation sur son chiffre d'affaires brut négocié réalisé au cours de l'année. Cette prime se calcule sur le montant d'achat d'espace brut réalisé en espace classique en 2019, diminué de l'ensemble des remises accordées par Antenne Réunion Publicité.

La prime de centralisation s'applique à tout annonceur qui confie l'achat de ses campagnes à un mandataire, qui en 2019 répond aux critères cumulatifs suivants :

1. Le mandataire justifie de la souscription aux logiciels d'étude et de médiaplanning référents sur le marché réunionnais, et réalise les plans média de l'annonceur
2. Le mandataire assure, pour le compte de l'annonceur, l'achat, la gestion, le suivi et le contrôle des ordres de publicité et des factures ainsi que leur paiement à la date d'échéance par lui-même ou par l'annonceur
3. Le mandataire est titulaire au moins de 2 mandats d'achat d'espace publicitaire de 2 annonceurs différents en 2019
4. Cette prime n'est accordée que si Antenne Réunion Publicité est en possession d'une attestation de mandat conforme au modèle joint en annexe des Conditions Générales de Vente d'Antenne Réunion Publicité

CA ANNUEL 2019 DU MANDATAIRE EN ESPACE CLASSIQUE € NET HORS TAXES	% REMISE
< 1 000 000	-10%
≥ 1 000 000	-11%

La prime de centralisation s'applique en cours d'ordre sur le montant brut hors taxe d'achat d'espace publicitaire classique sur Antenne Réunion Télévision, toutes remises déduites, sur l'année 2019.

Elle n'est pas rétroactive.

Les remises prime time, multimarques, campagnes collectives ou gouvernement & intérêt général et grandes causes ou édition ou publi-reportages, nouvel annonceur ou nouvelle collectivité, anticipation de commande, progression, production locale, volume et cross média sont cumulables.

Remises commerciales en espace classique

ANTICIPATION DE COMMANDE -5%

La remise anticipation de commande s'applique pour tout annonceur signant son bon de commande en espace classique sur Antenne Réunion Télévision 30 jours avant le 1er jour de diffusion de sa campagne.

Le bon de commande ne pourra pas être modifié hormis la durée du spot. Le montant net hors taxe de la campagne doit être maintenu en cas de changement de durée de spot.

Les remises cumul de mandats ou prime de centralisation, multimarques, prime time, nouvel annonceur, progression, production locale, volume et cross média sont cumulables.

REMISE DE PROGRESSION

La remise de progression découle de la progression du montant net hors taxe annuel d'achat d'espace classique et parrainage investi sur Antenne Réunion Télévision au cours de l'année 2019 par rapport au montant net hors taxe annuel d'achat d'espace classique et parrainage de l'année 2018 sur Antenne Réunion Télévision.

Ce montant net hors taxe annuel 2019 d'achat d'espace TV doit être supérieur à 15 000 €.

Elle est rétroactive et sera servie en espace gracieux en complément des campagnes en cours de l'année 2019 en floating selon les disponibilités planning d'Antenne Réunion Publicité.

Les remises cumul de mandats ou prime de centralisation, prime time, multimarques, campagnes collectives ou campagnes gouvernement & intérêt général ou campagnes édition, anticipation de commande, production locale, volume et cross média sont cumulables.

Pour une mise en application immédiate de la remise de progression, l'annonceur doit s'engager par écrit à l'égard d'Antenne Réunion Publicité sur un montant net hors taxe d'achat d'espace publicitaire au cours de la totalité de l'année 2019 sur Antenne Réunion Télévision.

PROGRESSION DU MONTANT NET HT DE L'ACHAT D'ESPACE TV ENTRE 2018 ET 2019	% DE REMISE
De 5% à 9%	-6%
≥ 10%	-12%

REMISE CROSS MEDIA

La remise cross média est valable pour tout annonceur réalisant une campagne diffusée sur nos supports médias : TV et digital.

L'annonceur s'engage à communiquer sur la même campagne et le même type de message sur les différents médias. Par conséquent, il ne peut y avoir plus de 4 semaines consécutives entre la fin de la communication sur un support et le démarrage de celle-ci sur le second support.

La remise cross média s'applique sur la campagne TV de l'annonceur en fonction du montant investi sur le digital.

Pour bénéficier de cette remise, l'annonceur s'engage à l'égard d'Antenne Réunion Publicité à signer un bon de commande cross média à chaque campagne ou une lettre d'engagement pour toutes ses campagnes de 2019.

Les remises cumul de mandats ou prime de centralisation, campagnes collectives ou campagnes gouvernement & intérêt général ou campagnes édition ou campagnes publi-reportages, prime time, multimarques, nouvel annonceur ou nouvelle collectivité, anticipation de commande, progression, production locale et volume sont cumulables.

MONTANT NET HT MINIMUM INVESTI SUR LE DIGITAL	% DE REMISE
≥ 1 800 €	-5%
≥ 3 000 €	-10%

Remises commerciales en parrainage

NOUVEAU PARRAIN

-10%

La remise « nouveau parrain » est valable pour tout annonceur ayant été actif en espace classique ces 24 derniers mois mais n'ayant pas acheté de parrainage depuis plus de 24 mois sur Antenne Réunion Télévision. Cette remise d'un montant de 10% du montant brut modulé hors taxe de la commande sur Antenne Réunion Télévision est applicable exclusivement sur la 1ère campagne de parrainage de l'annonceur au cours de l'année 2019.

N'est pas considéré comme nouveau parrain :

- Tout annonceur qui a changé ou qui changerait de dénomination sociale en 2019
- Tout annonceur qui communique en 2019 pour une marque ayant déjà fait l'objet d'une communication de parrainage en 2018 ou 2019

Les remises engagement, multiprogrammes, production locale, volume et cumul de mandats sont cumulables.

REMISE D'ENGAGEMENT

Le montant de la remise d'engagement est fixé en fonction de la durée de l'opération de parrainage d'un même programme en nombre de mois sur l'année 2019.

Elle n'est pas rétroactive.

Les remises nouveau parrain, multiprogrammes, production locale, volume et cumul de mandats sont cumulables.

Pour une mise en application immédiate de la remise d'engagement, l'annonceur doit s'engager par écrit à l'égard d'Antenne Réunion Publicité sur le nombre de mois du programme qu'il parrainera au cours de la totalité de l'année 2019 sur Antenne Réunion Télévision.

NOMBRE DE MOIS	% DE REMISE
De 2 à 3 mois	-10%
De 4 à 6 mois	-20%
≥ 7 mois	-25%

REMISE MULTIPROGRAMMES

La remise multiprogrammes s'applique en cas de souscription à des programmes différents parrainés par un même annonceur au cours de l'année 2019. Elle n'est pas rétroactive.

Les remises nouveau parrain, engagement, production locale, volume, et cumul de mandats sont cumulables.

Pour une mise en application immédiate de la remise multiprogrammes, l'annonceur doit s'engager par écrit à l'égard d'Antenne Réunion Publicité sur le nombre de programmes différents qu'il parrainera au cours de la totalité de l'année 2019 sur Antenne Réunion Télévision.

NOMBRE DE PROGRAMMES DIFFERENTS	% DE REMISE
2	-5%
3	-10%
≥ 4	-15%

Remises commerciales communes

REMISE DE VOLUME

La remise de volume s'applique en fonction du montant net hors taxe annuel d'achat d'espace publicitaire investi sur Antenne Réunion Télévision au 1er janvier 2019, facturé par Antenne Réunion Publicité à un annonceur au cours de la totalité de l'année 2019.

Elle n'est pas rétroactive.

Pour une mise en application immédiate de la remise de volume supérieure à 15%, l'annonceur doit s'engager par écrit à l'égard d'Antenne Réunion Publicité sur un montant net hors taxe d'achat d'espace publicitaire au cours de la totalité de l'année 2019 sur Antenne Réunion Télévision en régie chez Antenne Réunion Publicité.

Les remises cumul de mandats ou prime de centralisation, campagnes collectives ou campagnes gouvernement & intérêt général ou campagnes édition ou campagnes publi-reportages, prime time, multi-marques, nouveau parrain ou nouvel annonceur ou nouvelle collectivité, engagement, multiprogrammes, progression, anticipation de commande, production locale et cross média sont cumulables

MONTANT NET HT DE L'ACHAT D'ESPACE MÉDIA SUR ANTENNE RÉUNION TÉLÉVISION	% DE REMISE
De 0 à 15 000 €	-15%
De 15 001 € à 50 000 €	-16%
De 50 001 € à 75 000 €	-17%
De 75 001 € à 100 000 €	-18%
De 100 001 € à 150 000 €	-19%
De 150 001 € à 200 000 €	-20%
De 200 001 € à 250 000 €	-21%
De 250 001 € à 300 000 €	-22%
De 300 001 € à 350 000 €	-23%
De 350 001 € à 400 000 €	-24%
De 400 001 € à 450 000 €	-25%
De 450 001 € à 500 000 €	-26%
De 500 001 € et +	-27%

PRODUCTION LOCALE

-10%

La remise de production locale est ouverte à **tous** les annonceurs réalisant la fabrication de leurs produits industriels sur le territoire de l'île de la Réunion.

Les remises cumul de mandats ou prime de centralisation, prime time, multimarques, nouveau parrain ou nouvel annonceur, engagement, multiprogrammes, anticipation de commande, progression, volume et cross média sont cumulables.

CUMUL DE MANDATS

-5%

Tout annonceur qui confie ses achats d'espaces publicitaires à un mandataire en 2019 bénéficie d'une remise de cumul de mandats sur son chiffre d'affaires brut réalisé au cours de l'année. Cette remise est appliquée sur le montant d'achat d'espace brut réalisé en espace classique et en parrainage en 2019.

Cette remise s'applique à tout annonceur qui confie l'achat de ses campagnes à un mandataire, qui en 2019 répond aux critères cumulatifs suivants :

1. Le mandataire assure, pour le compte de l'annonceur, l'achat, la gestion, le suivi et le contrôle des ordres de publicité et des factures ainsi que leur paiement à la date d'échéance par lui-même ou par l'annonceur
2. Le mandataire est titulaire au moins de 2 mandats d'achat d'espace publicitaire de 2 annonceurs différents en 2019
3. Cette remise n'est accordée que si Antenne Réunion Publicité est en possession d'une attestation de mandat conforme au modèle joint en annexe des Conditions Commerciales
4. La remise de cumul de mandats s'applique en cours d'ordre sur le montant brut hors taxes d'achat d'espace publicitaire classique sur Antenne Réunion Télévision, après déduction de l'ensemble des remises, sur l'année 2019

Elle n'est pas rétroactive.

Les remises prime time, multimarques, campagnes collectives ou campagnes gouvernement & intérêt général ou campagnes édition ou campagnes publi-reportages, nouveau parrain ou nouvel annonceur ou nouvelle collectivité, engagement, multiprogrammes, anticipation de commande, progression, production locale, volume et cross média sont cumulables.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES 2019 ANTENNE RÉUNION

